

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
Comité Départemental Tir à l'Arc de l'Hérault
3 Février 2017

Par lettre de convocation, tous les clubs de tir à l'arc de l'Hérault ont été invités à l'Assemblée Générale Extraordinaire du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Hérault, le Vendredi 3 Février 2017, à la Maison Départementale des Sports, ZAC Pierres Vives, Esplanade de l'Egalité, 34086 MONTPELLIER, pour délibérer sur la modification des statuts.

Clubs présents ou représentés : AGDE (5 Voix), BESSAN (4 Voix), BEZIERS (6 Voix), FRONTIGNAN (6 Voix), LATTES-VEDAS (8 Voix), LE CRES (6 Voix), LUNEL (7 Voix), MONTPELLIER (8 Voix), PALAVAS (1 Voix), PEROLS (7 Voix), PRADES LE LEZ (5 Voix), SETE (5 Voix), VALLEE DE L'HERAULT (4 Voix),

Clubs absents : COURNONTERRAL (1 Voix), LAURENS (1 Voix), ROQUEBRUN (1 Voix), VILLENEUVE LES BEZIERS (1 Voix), VIAS (2 Voix).

Membres du Comité Départemental présents : ARGUEL Marie-France, BEAUBRAS Nicolas, HUGEDE Nicolas, LASSUS Chantal, CHATENET Sylviane, RACINAIS Jackie, RICHEUX Jacky,

Membres du Comité Départemental excusés : HUGEDE Jean-Louis, ROQUES Guillaume

Invités : CATHERINE Howard (BEES 2, salarié du CD34)

Le quorum est atteint par 72 voix sur 78 et par la participation de 13 clubs sur 18.

Jackie RACINAIS, Présidente du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Hérault, ouvre la séance à 18h35.

• **Modification des statuts du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Hérault.**

Compte tenu du rapprochement des régions, de la création du Comité Régional de Tir à l'Arc de l'Occitanie et des recommandations de la Fédération Française de Tir à l'Arc sur la mise à jour des statuts des Comités Départementaux, Jackie RACINAIS présente les modifications apportées aux statuts du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Hérault.

Ces modifications portent principalement sur l'article 7 relatif à la "Représentativité et aux Compétences" du Comité, l'article 10 relatif à "l'Administration, l'Election et la Composition" du Comité Directeur, et le titre V relatif aux "Ressources annuelles".

Les modifications apportées aux statuts du Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Hérault ont été adoptées à l'unanimité.

- Pour : 72 Voix
- Abstention : 0 Voix
- Contre : 0 Voix

Clôture de l'Assemblée Générale Extraordinaire à 19h05.

La Présidente
RACINAIS Jackie

Le Secrétaire
ROQUES Guillaume